

# APPEL D'OFFRES PUBLIC

Projet : Services professionnels en ingénierie – Plans et devis définitifs et surveillance – Relocalisation du surpresseur de la Fabrique et optimisation des installations de traitement des eaux usées

# Dossier : 7.3-7047-16-34 A

Propriétaire :



**Ville d'Amqui**

20, promenade Marcel-Rioux

Amqui (Québec) G5J 1A1

Téléphone : 418 629-4242 / Télécopieur : 418 629-4090

Courriel : [administration@ville.amqui.quebec](mailto:administration@ville.amqui.quebec)

Ingénieur :



**Service du génie municipal de la MRC de La Matapédia**

123, rue Desbiens, local 501

Amqui (Québec) G5J 3P9

Téléphone : 418 629-2053, poste 1114 / Télécopieur : 418 629-3195

Courriel : [n.levesque@mrcmatapedia.qc.ca](mailto:n.levesque@mrcmatapedia.qc.ca)

Avis est donné par la présente que la Ville d'Amqui demande des offres de services professionnels d'une firme de génie-conseil (ingénieurs) pour la préparation des plans et devis et la surveillance nécessaire à la réalisation du projet « Relocalisation du surpresseur de la Fabrique et d'optimisation des installations de traitement des eaux usées ». Ce projet consiste à relocaliser le surpresseur de la Fabrique à proximité du réservoir d'eau potable, à remplacer certaines conduites d'aqueduc et d'égouts des rues Champlain, Frontenac et du Pont, à effectuer le bouclage de l'aqueduc entre la rue Blanchette et l'avenue Gaétan-Archambault, à remplacer les soufflantes et à ajouter les aérateurs au site de traitement des eaux usées.

Les responsabilités du prestataire de services incluent, sans nécessairement s'y limiter, les tâches suivantes :

- validation des études préliminaires réalisées;
- réalisation des relevés d'arpentage complémentaires et leur mise en plan;
- préparation du mandat d'étude géotechnique;
- coordination et obtention des accords et des autorisations requises;
- préparation du rapport de conception, des plans et devis préliminaires (50 %) et de l'estimation de coûts, lot n° 1 (surpresseur de la Fabrique et travaux connexes) et lot n° 2 (remplacement des soufflantes et ajout d'aérateurs);
- préparation des plans et devis définitifs et surveillance (100 %) et de l'estimation de coûts lots n° 1 et n° 2;
- préparation des documents d'appel d'offres pour construction des lots n° 1 et n° 2;
- préparation des plans et devis pour construction des lots n° 1 et n° 2;
- recommandation et suivi auprès du MAMOT et de la Ville;
- surveillance des travaux des lots n° 1 et n° 2;
- coordination et suivi du projet dans son ensemble.

Toute préparation ou activité connexe nécessaire pour obtenir les résultats mentionnés ou visés doit être considérée comme partie intégrante du contrat.

Les activités seront réalisées dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la Contribution du Québec (TECQ) 2014-2018* et du *Programme d'infrastructure Québec – Villes (PIQM) volet 1.5*.

## **Présentation et dépôt des soumissions**

Les soumissions doivent être présentées sur les formulaires et être accompagnées des documents requis.

La soumission doit être présentée dans deux (2) enveloppes cachetées et distinctes, portant les mentions respectives :

- N° 1 Offre de service
- N° 2 Offre de prix

L'enveloppe n° 2 doit être incluse dans l'enveloppe n° 1.

En déposant sa soumission, le soumissionnaire accepte les termes, conditions et spécifications des documents d'appel d'offres.

### **Admissibilité à soumissionner**

Seuls les firmes ou regroupements de firmes ayant un établissement au Québec sont admissibles à soumissionner. L'établissement est l'endroit où le fournisseur exerce des activités de façon permanente; il est accessible au public durant les heures normales d'ouverture et regroupe une partie importante des ressources permanentes, du matériel et de l'équipement nécessaire à l'exécution du mandat pour lequel la Ville entend attribuer un contrat.

### **Système de pondération et d'évaluation des soumissions**

Les villes sont soumises aux dispositions législatives et réglementaires encadrant l'adjudication de contrats municipaux. Une présentation de ces dispositions peut être consultée sur le site Web du MAMOT :

<https://www.mamot.gouv.qc.ca/plaintes-et-gestion-contractuelle/gestion-contractuelle/>

### **Réception et ouvertures des soumissions**

Les soumissions devront être remplies sur le bordereau préparé à cet effet et nous parvenir dans une enveloppe cachetée et identifiée « **Relocalisation du surpresseur de la Fabrique et optimisation des installations de traitement des eaux usées Ville d'Amqui** »

Les soumissions seront reçues :

Endroit : Hôtel de Ville d'Amqui  
20, promenade Marcel-Rioux  
Amqui (Québec) G5J 1A1

Heure : Avant 11 h, heure légale en vigueur

Date : 22 mars 2018

Les enveloppes **N° 1 Offre de service** seront ouvertes publiquement à l'endroit, à l'heure et à la date indiquée ci-dessus. À cette étape, seulement le nom des soumissionnaires sera dévoilé.

La Ville ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues ou ouvertes, ni à payer aucuns frais. Elle ne s'engage à aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Le délai pour la réception des soumissions est du 2 au 22 mars 2018.

Donné à Amqui, ce 8 mars 2018.

Marie-Hélène Dupont, avocate  
Greffière